

Communiqué de presse

Environnement

Une ville en plein développement... durable !

Gland, le 8 avril 2021 – La Ville confirme son engagement face aux enjeux énergétiques et climatiques. Tour d’horizon des projets prévus par la Municipalité pour cette année 2021.

Outre les démarches intercommunales, régionales et cantonales dans lesquelles elle est impliquée dans le cadre du périmètre du Grand Genève, la Ville s’attèle sur son territoire à agir en faveur de l’environnement et de la durabilité. Par exemple, elle révisé ses documents cadres contraignants pour les propriétaires et les autorités en fixant les règles constructives pour chaque parcelle de la Commune. La réalisation de toitures plates végétalisées, l’application d’un indice de verdure ou encore le raccordement au réseau de chauffage à distance sont autant de projets à l’étude allant dans cette optique. Les projets d’aménagement du territoire et de développement urbain sont réfléchis et développés en corrélation avec les réflexions menées dans le cadre du projet Cité de l’énergie et de la planification énergétique territoriale, ainsi que du futur plan climat.

Dans ce sens, la Municipalité vise également l’obtention du label "Site à 2000 watts" pour ses futurs quartiers. Le label Cité de l’Energie est quant à lui en phase de ré-audit et un plan climat communal est à l’étude.

Ré-audit Cité de l’Energie

Le label Cité de l’Energie récompense les villes résolument engagées pour l’efficacité énergétique et le développement durable. Sur la base d’un catalogue de 79 mesures, des points sont attribués à toutes les actions mises en œuvre et planifiées. De sa première labellisation en 2013 à sa seconde en 2017, la Ville est passée d’un score de 56.9% à 67.6% : d’ici l’automne, Gland devrait renouveler son label avec un score que l’on espère exemplaire !

Site à 2000 watts

Après une première étude de faisabilité, le plan d’affectation Gare Sud, en cours de planification, a déjà entamé le processus de labellisation "Site à 2000 watts". Pour obtenir cette labellisation, le quartier doit remplir des conditions dans les domaines de l’efficacité énergétique, de l’utilisation d’énergies renouvelables, de la mobilité et de l’aménagement urbain. Situé à proximité immédiate de la Gare, sur des terrains appartenant à la Commune, ce quartier proposera d’accueillir des activités commerciales et tertiaires ainsi que de l’habitation.

Plan Climat

Après l’établissement de sa planification énergétique visant l’optimisation des ressources énergétiques, la Ville de Gland se dotera prochainement d’un plan climat ! A l’image du plan climat cantonal, celui-ci s’articule sur trois axes : un axe visant la réduction d’émission de gaz à effet de serre, un axe visant l’adaptation aux changements climatiques et un axe visant à documenter au maximum les effets des changements climatiques et les mesures engagées.

Contacts :

M. Gérald Cretegny, Syndic : 079 692 35 76

M. Thierry Genoud, Municipal en charge des bâtiments et de l’urbanisme : 022 364 19 63

Office de la communication : 022 354 04 06